

Le Courrier du Loiret, 10 octobre 2019

Développement touristique

## Domaine de Flotin, quel avenir ?

Une enquête portant sur le développement touristique du Domaine de Flotin, à Nibelle, est actuellement en cours via un questionnaire. La consultation sera clôturée dans une semaine.

► Cinq. C'est le nombre de questions posées dans la consultation que la communauté de communes du Pithiverais Gâtinais (CCPG) achèvera dans les prochains jours. Celle-ci porte sur le devenir du Domaine de Flotin, situé entre Boiscommun et Nibelle, fermé au public depuis son rachat par l'ancienne communauté de communes du Beauceois fin 2012.



Le centre de loisirs a accueilli les premiers enfants le 3 juillet dernier. (PHOTO D'ARCHIVES)

### « Il y a un potentiel indéniable »

C'est seulement le 3 juillet dernier que le lieu a été en partie rouvert pour accueillir les premiers enfants au tout nouveau centre de loisirs sans hébergement Les latins de Flotin, dont le chantier a coûté pas moins de 2,3 millions d'euros. Mais les élus de l'intercommu-

nalité veulent désormais aller plus loin dans le développement touristique de ce site qui s'étend sur 62 ha et comprend 54 ha d'espace boisé, quatre étangs et un sentier pédagogique. Il dispose aussi d'une salle polyvalente, de bâtiments tels qu'une chapelle et une grange, ainsi que d'un manoir à réhabiliter.

Plusieurs idées avaient déjà été lancées en 2015, mais peu d'entre elles ont

finalement vu le jour. « La question qui s'est posée auprès de la communauté de communes, c'est "Qu'est-ce que l'on fait de tout cela ?" », explique Jean Richard, vice-président de la CCPG responsable du patrimoine, du tourisme, de la culture et des sports.

**Un premier comité de pilotage jeudi 17 octobre**  
« La commission patri-

moine, tourisme, culture et sport a émis l'idée de faire appel à des compétences extérieures et c'est la Ligue de l'enseignement Ulolep du Loiret qui a été retenue car elle a déjà quelques références dans ce domaine », conclut-il.

Le premier comité de pilotage se tiendra jeudi 17 octobre. Si vous désirez faire part de vos propositions, rendez-vous sur le site internet de la CCPG [www.pithiveraisgatinais.fr](http://www.pithiveraisgatinais.fr).

ANTOINE BARDEL